

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 14 octobre 2025

Délibération n° 2025 – 14/10/2025 – 18

Offre de formation 2026-2027

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 30 septembre 2025

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

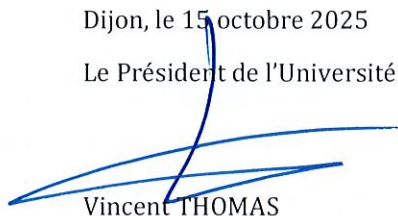
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'offre de formation 2026-2027 :

- **Demande d'accréditation de la licence professionnelle mention Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives – parcours football.**

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 25
Abstention(s) : 2	Pour : 25
	Contre : 0

Dijon, le 15 octobre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

P.J : Offre de formation 2025-2026

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Chancelière de l'Université Bourgogne Europe
--

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement
--



Responsable technique Club

Total volume horaire : 68 heures

Objectifs	Appréhender le rôle et les missions de responsable technique d'un club de haut niveau régional en lien avec les attentes de la politique fédérale Concevoir le projet sportif du club – structuration de l'équipe technique Créer une dynamique de collaboration Apprendre à mieux se connaître pour être plus efficace dans son poste de RT
Public concerné	Responsable technique de club Agent de développement club
Prérequis	Etre licencié(e) FFF Etre titulaire du BMF
Programme	Appréhender la fonction de directeur/responsable technique ➤ Profil du responsable technique ➤ Mieux se connaître pour mieux manager ➤ Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés ➤ Connaître le contexte et l'environnement du club Définir le projet club ➤ Mise en œuvre du projet sportif club – politique technique ➤ Structurer l'équipe technique ➤ Comprendre et identifier les éléments constitutifs du projet de jeu ➤ Réaliser le plan de formation club Favoriser les apprentissages ➤ Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement ➤ Connaître le fonctionnement du cerveau ➤ Connaissance des publics Maîtriser les outils de la direction technique nationale ➤ Des outils au service des orientations du projet club
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	- Attestation délivrée à la suite de la formation - Formation initiale ou complémentaire visant à intégrer les dominantes et priorités de travail attendues d'un responsable technique de club

LICENCE PRO AGOAPS - parcours football

Semestre 1

Bloc compétences	Intitulé matières	Heures Maquettes	Equivalent TD heures étudiant	ECTS	Session 1 Type d'éval, coeff	Session 2 type d'éval, coeff
B1 - Encadrer des séances d'APSA pour différents publics	B1 A - Analyse de l'animateur en situation	18H TD	18	2	CC écrit - Coeff 4	CT écrit
	B1 B - Processus psychosociaux de l'intervention	18H TD	18	2	CC écrit et pratique - coeff 2	Report CC
	B1 C - Spécialité sportive	36H TD	36	2	CC pratique et écrit - coeff 4	CT - écrit
B2 - Analyser et diagnostiquer l'activité motrice	B2 A - Préparation physique chez le jeune footballeur	3H CM 18H TD	22,5	3	CC écrit - Coeff 3	CT écrit
	B2 B - Connaissances du jeu - football	21H TD	21	3	CC écrit - Coeff 3	Report CC
B3 - Coordonner et gérer administrativement une structure	B3 A - Projet Vidéo	9H TD	9	2	CC pratique - Coeff 2	Report CC
	B3 B - Projet professionnel	9H TD	9	2	CC - Coeff 2	Report CC
	B3 C - Développement stratégique d'une structure associative	15H TD	15	2	CT écrit - coeff 2	CT - écrit
	B3 D - Connaissances et outils managériaux : démarche marketing - communication - gestion clientèle, budgétaire et comptable	18H TD	18	3	CT écrit - coeff 2	CT écrit
	B3 E - Participer à la conception et à la gestion d'un projet universitaire/fédéral	15H TD	15	3	CC écrit + oral - Coeff 4	Report CC
B4 - Agir en responsabilité	B4 A - Rapport de stage	20H TD	20	6	CT oral 45 min - Coeff 6	CT oral 45min
	B4 B - Préparation et suivi des projets associatifs	9H TD / étudiant	9			

210,5

30

LICENCE PRO AGOAPS - parcours football

Semestre 2

Bloc compétences	Intitulé matières	Heures Maquettes	Equivalent TD heures étudiant	ECTS	Session 1 Type d'éval, coeff	Session 2 type d'éval, coeff
B1 - Encadrer des séances d'APSA pour différents publics	B1 A - Analyse de l'animateur en situation	18H TD	18	2	CC écrit - Coeff 4	CT écrit 1H
	B1 B - Accompagner un jeune arbitre dans sa progression	18H TD	18	2	CC écrit et pratique - coeff 2	Report CC
	B1 C - Spécialité sportive	36H TD	36	2	CC pratique et écrit - coeff 4	CT - écrit
B2 - Analyser et diagnostiquer l'activité motrice	B2 A - Construction d'une offre pédagogique de pratiques sportives	12H TD	12	3	CT écrit - Coeff 3	CT - écrit
	B2 B - Connaissances du jeu - football	21H TD	21	3	CC écrit - Coeff 3	CT - écrit
B3 - Coordonner et gérer administrativement une structure	B3 A - Projet professionnel : analyser et valoriser ses compétences	9H TD	9	2	CC écrit - Coeff 2	Report CC
	B3 B - Agir en responsabilité au sein d'une organisation sportive et valoriser son développement	9H TD	9	2	CC pratique - coeff 2	Report CC
	B3 C - Participer à la conception et à la gestion d'un projet associatif/fédéral	24H TD	24	3	CC pratique - coeff 2	Report CC
	B3 D - Manager et gérer une équipe	12H TD	12	2	CT - écrit	CT - écrit
	B3 E - Développement de partenariat avec les différents acteurs de la vie associative	12H TD	12	3	CC pratique - Coeff 2	Report CC
B4 - Agir en responsabilité	B4 A - Rapport de stage	20H TD	20	6	CT oral 45 min - Coeff 6	CT oral 45min
	B4 B - Préparation et suivi des projets associatifs	9H TD / candidat	9			

200

30

Objectif et description de la formation

L'objectif de la formation est de former des managers de structures associatives sportives sur des fonctions et responsabilités de niveau intermédiaire (niveau 6), notamment dans le domaine du football. Il est attendu qu'ils soient capables d'une part d'assurer des responsabilités d'encadrement de la pratique (entraînement et compétition), et d'autre part de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets dans le domaine du sport, et plus largement de contribuer au développement d'une organisation sportive.

Dans le cadre de la formation, une convention avec l'Institut Emploi de Formation du Football et la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football permet de viser une bi-qualification en tant qu'entraîneur et manager de projet. Les apprentis suivront des interventions assurées par la Ligue Bourgogne Franche Comté leur permettant de valider le diplôme de Responsable Technique de Club.



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL



La Licence AGOAPS Parcours Football est ouverte en formation initiale, uniquement en alternance (contrat d'apprentissage). Elle est organisée à distance avec 4 journées de regroupement en présentiel tous les mois. La présence à ces journées de regroupement est obligatoire. Le reste des interventions se fait en distanciel.

Cette formation est adossée à une fiche RNCP <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35947/> renvoyant aux tâches observées dans la réalité professionnelle et aux diverses compétences à acquérir et maîtriser.

Les principales débouchées professionnelles visées sont en lien avec une bi-qualification reliée l'entraînemen et le management de structure sportive : entraîneur et chargé de développement, coordonnateur de projet ou d'équipes, assistant manager de structure sportive.

Conditions d'accès et compétences recommandées

Pour accéder en Licence Pro AGOAPS parcours football et réussir sa formation, il est recommandé :

- d'avoir acquis au préalable une expérience validée (stage au minimum) dans le secteur du sport (et notamment du football) et du management
- d'avoir développé des connaissances et des compétences dans les domaines de l'entraînement et du management
- d'être investi depuis plusieurs années dans une structure sportive d'accueil liée au football (emploi, alternance, stage...)

L'entrée en Licence Pro AGOAPS Parcours football se fait après l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 2 (DUT, BTS, DEUST, L2...) donnant 120 crédits ECTS. Pour les professionnels qui n'ont pas le titre requis (diplôme bac+2) mais qui ont une expérience professionnelle solide dans le secteur, il est possible de solliciter une Validation des Acquis Professionnels (VAPP) pour candidater. L'accès à la formation est conditionné par une sélection, sur la base d'un dossier de candidature déposé sur e-candidat Dijon et sur un entretien de sélection.

L'obtention du Brevet de Moniteur de Football (BMF) est également fortement recommandée pour candidater sur la Licence Pro AGOAPS.

L'accès à la formation n'étant possible qu'en alternance (apprentissage), il convient que les candidats soient en mesure de fournir une promesse d'embauche d'une année en apprentissage dans le cadre de la formation à la date butoir précédent les entretiens de sélection (mai de l'année universitaire n-1).

Organisation de la formation

La formation de 410,5 heures (dont environ 330 en présentiel) comprend 4 blocs de compétences.

Lorsque l'étudiant n'est pas en formation, il réalise ses heures statutaires dans le cadre de son apprentissage au sein de sa structure associative (club de football, Ligue Régional, District).

L'organisation pédagogique à distance a été adoptée pour faciliter l'alternance et favoriser l'insertion, en s'appuyant sur une mise en situation professionnelle importante. Les apprenants mettent en application les acquisitions de compétences des blocs de compétence directement dans leur structure sportive. L'enseignement à distance permet un accès facilité à la formation (candidats ne résidant pas sur la région).

Modalité d'évaluation

Les enseignements sont majoritairement évalués sur la base de la réalisation de dossiers professionnels en lien direct avec les parties entraînements/coaching d'équipe puis projet de développement de la structure sportive d'accueil. Toutefois, certaines matières sont évaluées lors des partiels de fin d'année et de semestre.

Le projet tuteuré est évalué par un collectif d'enseignants.

Deux sessions d'examen sont organisées pour apprécier les aptitudes et acquisitions des connaissances de l'étudiant et de valider les crédits correspondants. Les étudiants ajournés à la session 1 présentent une nouvelle version de leurs travaux à la session 2.

L'attribution de la Licence Professionnelle GDOS nécessite d'obtenir la validation des différents blocs de compétences.

**Instructions concernant les demandes d'accréditation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, licence professionnelle « bachelor
universitaire de technologie » (LP BUT) et master¹**

En dehors de sa campagne d'évaluation, un établissement peut demander à être accrédité pour délivrer un diplôme national (DEUST, licence, licence professionnelle, LP-BUT ou master). Pour ce faire, il adressera au département Qualité et reconnaissance des diplômes les informations suivantes dans un même fichier :

1. Note Stratégique (*co-signée en cas de co-accréditation*) comportant les éléments suivants :
 - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, le COMP, évolution du secteur, de la profession, des métiers en tension ou d'avenir, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)
 - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)
2. Description de la formation
3. Présentation de l'équipe pédagogique
4. Partenariats

 Cas particulier des déclarations d'ouverture ou de fermeture hors vague d'un parcours dans une spécialité de LP BUT existante. Dans cette situation il est seulement nécessaire de transmettre l'annexe de ce formulaire.

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2025 pour la rentrée 2026) à l'adresse mail suivante : accreditation-dgesip@enseignementsup.gouv.fr

Il appartient aux établissements de prévoir, pour les opérations envisagées, les garanties nécessaires à la soutenabilité du projet et de les préciser dans leur demande.

Etablissement : Université Bourgogne Europe (UFR STAPS Dijon – Le Creusot)

IUT : Si demande de création de spécialité de LP-BUT

UAI : 0212296G

Intitulé de la mention / Spécialité : Licence Professionnelle mention Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS) – parcours Football

¹ S'il s'agit d'une création de nouvelle mention ou spécialité de diplôme national, un autre document et un projet de fiche RNCP seront demandés.

() Restructuration (X) Création :
Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : SHS

1. Note stratégique (2 pages maximum)

L'Université Bourgogne Europe, via son UFR STAPS, propose la création d'une Licence Professionnelle mention AGOAPS – parcours Football, dans la continuité du DEUST Animation du Football, en réponse à une dynamique de professionnalisation ancrée territorialement et en cohérence avec sa politique de formation.

Dimension académique et stratégie de l'établissement :

Cette création s'inscrit pleinement dans les objectifs du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) de l'établissement : développement de l'alternance, insertion professionnelle des étudiants, lien fort avec les milieux socio-économiques et sportifs.

Elle s'appuie sur l'expérience de l'UFR STAPS de Dijon-Le Creusot dans le déploiement du DEUST Animation du Football, ouvert depuis 5 ans, en partenariat avec l'IEFF et la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football. Ce DEUST forme chaque année une cohorte d'environ 25 apprentis, tous en contrat avec un club de football, dans un dispositif de bi-qualification : diplôme universitaire du DEUST et Brevet de Moniteur de Football (BMF) délivré par la FFF.

Le projet de Licence Professionnelle AGOAPS répond à une demande croissante des étudiants, exprimée lors du suivi de cohorte, de poursuivre leur formation au-delà du DEUST. Cette poursuite d'études vise à valider un diplôme de niveau 6 et à renforcer leur position professionnelle dans les structures d'accueil. Elle constitue donc une évolution naturelle du parcours de formation, en cohérence avec la logique de spécialisation et d'insertion des mentions STAPS.

Par ailleurs, la Licence pro se positionne de manière complémentaire par rapport aux mentions existantes : là où d'autres parcours STAPS en L3 visent l'entraînement, l'enseignement, le parcours Football de la Licence AGOAPS cible explicitement les fonctions de coordination, développement, gestion et structuration dans le champ du football associatif ou professionnel.

Organisation pédagogique et modalité de formation :

La formation sera accessible uniquement en apprentissage, selon une modalité éprouvée avec le DEUST : 10 à 11 sessions de cours en présentiel sur l'année, complétées par des cours en distanciel. Ce rythme permet un ancrage professionnel fort, tout en assurant une continuité de formation universitaire.

Les apprentis auront tous obtenu le BMF en amont, et la Licence intégrera une autre formation fédérale complémentaire (en partenariat avec la Ligue régionale de football), renforçant l'expertise et la reconnaissance professionnelle du diplôme : il s'agira de la formation de Responsable Technique de Club².

Insertion professionnelle et ancrage territorial :

Cette 3^e année universitaire vise à permettre aux étudiants d'asseoir leur rôle dans leur structure d'accueil, en développant des compétences de gestion de projets, de recherche de financement, de structuration et d'animation de la vie du club. L'objectif est que les étudiants deviennent des acteurs indispensables dans leur club, préparant ainsi leur embauche en sortie de formation.

Le profil visé est celui d'un éducateur coordonnateur ou développeur de club, capable :

- d'encadrer des pratiques variées en toute sécurité
- de piloter des projets sportifs, éducatifs ou citoyens dans un cadre réglementaire et législatif défini
- de dynamiser la vie associative d'une structure en tenant compte de son lien avec les dirigeants, les partenaires institutionnels et les adhérents
- de gérer des partenariats et d'assurer une part de la recherche de financement.

Ce profil est très recherché dans les clubs de football, notamment en milieu rural ou périurbain, dans un contexte où les financements publics appellent à davantage de structuration et de professionnalisation. Ce projet est donc en forte adéquation avec les besoins du bassin d'emploi régional, mais aussi national, en cohérence avec les attentes des acteurs fédéraux.

² Présentation de cette formation en annexe

Par son modèle en alternance, ses partenariats solides et son positionnement métier clair, cette Licence professionnelle s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation, de structuration du tissu sportif régional et de consolidation des parcours STAPS à visée professionnelle.

Plus- value de la certification au regard du panorama des certifications existantes :

La réforme récente des diplômes fédéraux, notamment le positionnement du BMF comme socle de l'encadrement, renforce la nécessité d'une montée en compétences post-BMF. Par ailleurs, les appels à projets publics exigent de plus en plus des capacités à gérer, structurer et valoriser les actions des clubs.

Cette licence pro permet une montée en responsabilité vers des postes de coordination et complète le BMF (Niveau 4) sur la partie diplôme fédéral. Elle se distingue des autres formations STAPS classiques (Entraînement Sportif, Management, Éducation et Motricité, APAS) par son articulation forte avec le terrain, en alternance, et sa spécialisation football associatif/professionnel et gestion de structure.

Adéquation diplôme/débouchés :

Le marché associatif sportif, notamment le football, évolue vers davantage de structuration. Il existe une forte demande pour des profils polyvalents, capables de piloter des projets, de diversifier les financements et de dynamiser la vie des clubs tout en étant capable d'animer/d'encadrer des séances pédagogiques. Cette licence permet de répondre à ces besoins.

Implication d'entreprises ou de structures en lien avec les branches professionnelles :

La formation est co-construite avec la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football et l'IEFF, qui assurent l'insertion dans le monde professionnel. Les clubs accueillent les apprentis pour deux années de DEUST et une année dans le cadre de la licence, avec une perspective d'embauche.

Secteurs et emplois visés en sortie de diplôme

Secteurs d'activités :

- Clubs de football, ligues et districts, collectivités locales, associations sportives, structures événementielles sportives.

Emplois accessibles visés :

- Coordinateur de projet, développeur de club, éducateur-chef de projet, chargé de développement associatif, responsable de pôle jeunesse ou sport.

Partenariat envisagé :

Convention avec l'IEFF et la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football. Ouverture à d'autres réseaux fédéraux ou établissements STAPS dans le cadre de collaborations pédagogiques.

Intitulés de blocs de compétences spécifiques envisagés :

Pilotage et développement de projets associatifs et sportifs

B1 - Encadrer des séances d'APSA pour différents publics

B2 - Analyser et diagnostiquer l'activité motrice

B3 - Coordonner et gérer administrativement une structure

B4 - Agir en responsabilité au sein d'une structure

2. Description de la formation

Intitulés des parcours de formation :

Licence Professionnelle mention Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives – parcours Football

Organisation de la formation :

La formation est organisée autour de 10 à 11 regroupements de cours en présentiel par an, complétés par des cours et un accompagnement distanciel. Nous utiliserons également une plateforme pédagogique numérique.
Des mutualisations d'enseignement sont envisagées avec d'autres parcours STAPS (ex : filière Management).
Approche par compétences (APC).

Modalités d'enseignement :

Formation uniquement accessible en apprentissage.
Les enseignements se déroulent sous plusieurs formes :

- Cours magistraux pour les apports théoriques (SHS, gestion, communication, droit, etc.).
- Travaux dirigés et ateliers favorisant l'analyse de situations professionnelles.
- Mises en situation pratiques sur le terrain (séances pédagogiques, organisation d'événements sportifs).
- E-learning pour certaines unités d'enseignement, permettant un suivi à distance.

L'évaluation combine :

- des contrôles continus (dossiers, exposés, projets),
- des mises en situation professionnelle évaluées en club,
- et une soutenance finale de mémoire ou rapport d'activité.

Volume horaire de la formation :

410,5 heures de formation dont : 310,5 heures d'enseignement universitaires et 100 heures dispensées par les intervenants de la Ligue Bourgogne Franche Comté de football.
Enseignement en langue française. Un module de cours de 16H en anglais, appliqué au monde sport, est prévu.

Lieux de la formation :

UFR STAPS Dijon (Université Bourgogne Europe).
Locaux de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football, IEFF.
Une session pourra se tenir dans un Centre de Formation d'un club professionnel ou dans un club.
Un projet en collaboration avec le dispositif Forthem est en cours pour une session de formation dans une Université partenaire.

Moyens techniques et locaux :

Les enseignements théoriques se déroulent principalement dans les salles de cours de l'UFR STAPS de Dijon, équipées en vidéo-projection et accès numérique (ENT). Les enseignements pratiques sont organisés sur les terrains de football du campus et sur les installations sportives mises à disposition par la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football (site de l'Astragale).
Les étudiants ont accès aux ressources de la BU Sciences du Sport, à la plateforme pédagogique en ligne de l'Université Bourgogne Europe, ainsi qu'aux outils numériques pour l'analyse vidéo.
Les clubs employeurs constituent un véritable terrain d'application.

Liens avec la recherche :

Pas d'adossement direct à un laboratoire en particulier pour le moment. Toutefois, des enseignants-chercheurs des laboratoires CAPS, Psy-Drepi et Crego interviendront dans la formation.

Liens avec le monde socio-économique :

La formation est construite en partenariat étroit avec la Fédération Française de Football, la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football et l'IEFF. Chaque étudiant est en contrat d'apprentissage avec un club de football, garantissant une immersion professionnelle continue.

De nombreuses interventions sont assurées par des professionnels du secteur sportif et associatif (entraîneurs, responsables techniques, experts en management sportif, acteurs du sponsoring et du mécénat). Des partenariats existent également avec des collectivités territoriales, des associations sportives locales et des acteurs du secteur privé (équipementiers, prestataires événementiels).

Cette synergie favorise l'insertion professionnelle immédiate des diplômés dans les clubs, ligues, districts et structures sportives.

Capacité en 1^{ère} année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :

Nous avons prévu une capacité d'accueil limitée à 25 apprentis.

Origine des publics :

Les étudiants ayant un DEUST STAPS et en priorité les DEUST parcours football. Néanmoins, le pré-requis pour postuler sera d'avoir un niveau Bac + 2 STAPS.

3. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

La formation est portée par l'UFR STAPS Dijon – Le Creusot de l'Université Bourgogne Europe .

L'équipe pédagogique comprend :

- Professeurs des Universités (PR) en STAPS (sections CNU 74 – Sciences et techniques des activités physiques et sportives, et 16 – Psychologie).
- Maîtres de conférences (MCF) en STAPS (CNU 74), spécialisés dans les domaines de la physiologie de l'effort, les sciences sociales du sport.
- PRAG / PRCE EPS

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

La formation repose sur un partenariat fort avec le milieu fédéral et associatif :

- Intervenants de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football, conseillers techniques régionaux, formateurs BMF/BEF, et représentants de l'Institut Emploi Formation du Football (IEFF).
- Professionnels extérieurs : entraîneurs, préparateurs physiques, responsables de clubs, experts en sponsoring et communication.
- Ces professionnels assurent environ 35 % du volume horaire global de la formation (cours spécifiques liés à l'animation et au management de clubs, pratiques pédagogiques de terrain, modules FFF).

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Service Formation Continue et Apprentissage : accompagnement administratif et suivi des contrats d'apprentissage, en lien avec le CFA des métiers du football (l'IEFF)
Tuteurs pédagogiques et tuteurs professionnels dans les clubs, en lien direct avec l'équipe enseignante, assurent un suivi individualisé des étudiants.
Service Vie étudiante et scolarité pour la gestion des dossiers administratifs et le suivi des étudiants en difficulté.

Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement

Le Conseil de perfectionnement se réunira une fois par an et intégrera :

- Le responsable de la formation (MCF/PR de l'UFR STAPS) – président du conseil,
- Le responsable de l'IR2F (LBFC)
- 2 enseignants-chercheurs permanents de l'UFR STAPS,
- 2 représentants des étudiants/apprentis,
- 2 représentants du monde socioprofessionnel (Ligue de Football, club employeur),
- 2 Présidents de club
- 1 représentant du CFA / service apprentissage de l'Université,
- 1 représentant de la direction de l'UFR STAPS.

Ce conseil aura pour mission de suivre l'évolution de la formation, d'ajuster les contenus aux besoins du milieu professionnel et d'assurer la qualité pédagogique et l'insertion des diplômés.

4. Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

La formation est portée par l'UFR STAPS de Dijon – Le Creusot de l'Université Bourgogne Europe .
Il ne s'agit pas d'une co-accréditation avec un autre établissement d'enseignement supérieur public .
En revanche, des partenariats pédagogiques ponctuels existent avec d'autres établissements partenaire de l'UBE dans le cadre du dispositif Forthem sont envisagés.

Internationalisation des formations

La Licence Professionnelle AGOAPS parcours football ne comporte pas de co-diplomation internationale
Des séjours d'étude ou d'immersion à l'étranger peuvent être envisagés au cas par cas, en particulier grâce à l'Alliance Forthem (un projet avec Mayence est en cours de réflexion).
L'enseignement de l'anglais est prévu dans le cadre d'un module pour favoriser l'ouverture internationale.

Conventionnement avec une institution privée française

La formation repose sur une convention forte avec le milieu fédéral:

- Institut Emploi Formation du Football (IEFF) et Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football.
- Ces institutions apportent des intervenants professionnels (conseillers techniques régionaux, formateurs fédéraux), la mise à disposition de locaux sportifs (site de l'Astragale), l'organisation et le suivi des certifications fédérales intégrées dans la formation.

L'apport de ce partenariat garantit la bi-qualification universitaire et fédérale de la formation (Licence Pro + Diplôme de responsable technique de club). La convention entre l'UFR STAPS, l'IEFF et la Ligue Bourgogne Franche-Comté sera réalisée suite à l'accord d'ouverture de la formation.

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Si ouverture de spécialité de LP-BUT :

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) :

UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCREDITÉS (le cas échéant, signature) :

**ANNEXE - DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS DANS UNE
SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE**

Établissement :

IUT de rattachement :

Code UAI de l'IUT :

Adresse :

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (intitulé de la formation) :

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT

(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)³ :

Année d'ouverture de la LP BUT :

Parcours existant(s) :

Demande d'ouverture du parcours (intitulé du parcours) :

Demande de fermeture du parcours (intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup) :

Adresse du site d'implantation du parcours (si différent du site de la spécialité) :

Nombre de groupes :

Formation initiale ou en alternance :

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE ...

- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

³ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup

☐ Ouverture d'un parcours

☐ Fermeture d'un parcours



2 – UNIVERSITE DE : UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou INSTANCE EN
TENANT LIEU (**avis et date**) : CFVU du 30/09/2025
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) : CA du 14/10/2025
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)